

Zeitschrift:	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
Herausgeber:	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
Band:	38 (1930)
Heft:	9
Artikel:	Activité de la Société genevoise de la Croix-Rouge suisse
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-556912

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

die Gesamtlage über sieht und der mit Kraftwagen usw. heute leicht herbeizurufen ist.

Auch auf Massage kam der Redner zu sprechen. Er hält es für verfehlt, daß Sanitätsleute, die zur ersten Hilfeleistung gerufen sind, den Verunglückten massieren sollen. Hierbei führt Dr. Höhn aus: „Ist es nicht Kurpfuscherei, wenn ein Sanitätsmann einen Fußballspieler, der durch einen Schlag ein paar Rippen gebrochen hat, was der Sanitätsmann nicht sicher feststellen kann, massiert?“

So erhielt zum Beispiel ein Fußballspieler einen Schlag in die Magen- oder in die Brustgegend und forderte den Sanitätsmann auf, ihn zu massieren. Es ist ja heute, wie Dr. Höhn bemerkt, in der ärztlichen Praxis so, daß der zu Behandelnde die Art angibt, wie er behandelt werden will! Da die Sanitätsmänner, den Vorschriften entsprechend, den Betreffenden nur hinlegten, nahmen die umstehenden Partei gegen sie und sagten, die Sanitätskolonne täte nichts, wenn einem etwas geschieht. „Ich glaube,“ erklärte der Redner, „es ist auch der Kurpfuscherei Vorschub geleistet, wenn man den Menschen nachgibt, wie sie behandelt werden und welche Mittel sie haben wollen, anstatt seinem Unter-

richt zu folgen und das zu tun, was man gelernt hat.“

Um Schlüsse gab der Vortragende die heilsame Mahnung an alle Kolonnenangehörigen, daß ihr unumstrittenes Arbeitsfeld die erste Hilfe ist, alles Weitere sei Sache des Arztes. Es gäbe Fälle, wo die Sanitätsleute eracht würden, auch die Behandlung zu übernehmen. Hier müssen sie den Versuchungen widerstehen und tun, was ihr Gewissen vorschreibe.

Wörtlich sagt Dr. Höhn noch zum Schlusse: „Wenn Sie dies befolgen und obendrein für Aufklärung der Bevölkerung in Ihrem Wirkungskreis, in Ihrer Gesellschaft über das Kurpfuschertum sorgen, tun Sie gerade genug zur Bekämpfung des Kurpfuschertums, zur Gefundung unseres Volkes und mittelbar zum Wiederaufbau unseres Vaterlandes.“

Der sehr frische, bis ins kleinste ausgearbeitete und mit Beispielen aus dem Leben belegte Vortrag fand ungeteilte Aufmerksamkeit. Über die Ausführungen fand keine Aussprache statt, da sie für jedermann verständlich und einleuchtend waren, so daß sich jedes weitere Wort darüber erübrigte.

(„Der Deutsche Kolonnenführer“.)

Activité de la Société genevoise de la Croix-Rouge suisse.

Certes, la Croix-Rouge genevoise est une des sections les plus actives de la Croix-Rouge suisse. Si elle a perdu un grand nombre de membres depuis la guerre, c'est-à-dire depuis le moment où sa nécessité ne s'imposait plus directement au public, elle compte cependant encore 4340 adhérents adultes auxquels il convient d'ajouter les 2500 enfants faisant partie de la section de la Jeunesse.

MM. les Drs König et Du Bois, ayant été nommés professeurs à l'Université, ont été obligés de se retirer du Comité, ne pouvant plus consacrer à la Croix-

Rouge le temps nécessaire. Ils ont été remplacés par les docteurs Isaac Reverdin et Steinmetz, et c'est M. le Dr Alec Cramer qui a pris la présidence. Plus de 30 dames se réunissent régulièrement en réunions de couture et confectionnent des sous-vêtements et des layettes qui ont été répartis à une quantité d'œuvres locales (Dispensaires, Sanatorium, Pouponnière, Clinique infantile, Hôpital cantonal, etc.).

« 1930 marque le dixième anniversaire de la fondation du Dispensaire d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise.

En 1920 (premier exercice), ses trois infir-

mières firent 6824 visites réparties sur 594 malades.

Ceci est déjà coquet lorsqu'on songe à la nouveauté de notre outil... Mais nous voici en 1929 ; notre personnel compte maintenant, depuis le mois d'avril, dix infirmières, qui ne chôment pas, vous allez le voir : cette année, elles ont fait 18 777 visites (soit près de 2500 de plus qu'en 1928) ; elles ont assisté à 799 consultations, tant à la Clinique infantile qu'à la Maternité, à la Polyclinique médicale et au Dispensaire prophylactique (soit 281 consultations de plus que l'année dernière). 2095 démarques ont abouti, c'est-à-dire : entrées dans les hôpitaux, séjours de convalescence à la campagne ou à la montagne, situations procurées à d'anciens malades, changements de logements, etc. (soit 454 de plus qu'en 1928).

En outre, témoin des services rendus par le Dispensaire, la Direction de l'Hôpital cantonal a décidé de créer, à titre d'essai, un service social pour ses malades et s'est adressée à la Croix-Rouge pour lui demander une infirmière-visiteuse. »

Les deux Dispensaires antivénériens ont donné 1557 consultations l'an dernier. La diminution du nombre des vénériens dans l'agglomération genevoise permettra probablement de supprimer l'un de ces dispensaires qui coûtent fort cher à la section.

La section des infirmières de l'Alliance suisse des gardes-malades fait aussi partie de la Croix-Rouge ; elle compte 141 infirmières et 5 infirmiers qui ont fait en 1929 27 793 journées auprès de malades.

« Si la Croix-Rouge genevoise a déjà pu créer des œuvres utiles pour l'amélioration de la santé publique, elle aurait encore tant de choses à réaliser dans le domaine de l'hygiène ! Parmi les tâches qui lui sont dévolues, je voudrais lui voir entreprendre des campagnes pour l'amélioration des conditions hygiéniques dans la livraison du pain et du lait à domicile qui se fait encore dans des conditions déplorables, pour la destruction des mouches à la ville

comme à la campagne, ces insectes malpropres, responsables de la diffusion de nombreuses maladies contagieuses, enfin pour l'amélioration des logements des concierges et surtout des chambres de domestiques qui sont la honte de tant de maisons appelées ironiquement « à confort moderne ». En dernier lieu, je vous rappellerai encore notre projet, datant déjà de plusieurs années, d'organisation d'un musée d'hygiène populaire, où petits et grands pourraient venir prendre des leçons pratiques de salubrité et de prophylaxie.

Pour ces campagnes, pour cette croisade contre la malpropreté, l'ignorance et l'indifférence, nous avons déjà créé deux merveilleux instruments de lutte, qui sont le Dispensaire d'hygiène sociale avec ses infirmières-visiteuses et la Croix-Rouge de la Jeunesse, avec ses 2500 petits auxiliaires, véritables pionniers de la Santé. Ces rouages fonctionnent bien, mais si leur rendement est encore insuffisant, c'est qu'il leur faut la collaboration active de tous les citoyens conscients du rôle bienfaisant que la Croix-Rouge doit jouer dans la lutte contre les grandes maladies sociales. »

Nous aimerions que ces vœux publiés récemment par le *Messager social* puissent se réaliser, mais les finances de la Croix-Rouge genevoise sont loin d'être brillantes : le Dispensaire d'hygiène sociale absorbe chaque année près de fr. 30 000, les Dispensaires prophylactiques environ fr. 4000, l'Ouvroir plus de fr. 1300, de sorte que le total des dépenses atteint fr. 58 350, tandis que les recettes n'ont guère dépassé fr. 45 000.... Treize mille francs de déficit en 1929 donnent à réfléchir, aussi la Commission de propagande étudie-t-elle les moyens propres à renflouer la caisse. Une grande manifestation est prévue pour le printemps prochain, et une campagne de recrutement va s'organiser. Souhaitons-lui le plus franc succès.

Quelques activités des Croix-Rouges nationales.

France. *Oeuvre de la Croix-Rouge en faveur des inondés du Midi.* — Les chiffres suivants donnent une idée de l'importance

des secours distribués par la Croix-Rouge française aux victimes des inondations du Midi de la France :